## <u>۞۫</u>

## Couvent de Quebec

ORDINATIONS ET PREMIÈRES MESSES



nonde, profonde

terre

acle ;

urs cimes

ılé,

umain.

F. M.

e toutes les cérémonies qui se sont déroulées sous leurs yeux depuis que notre nouvelle église est ouverte à leur dévotion, aucune ne gardera dans le souvenir de nos amis et de nos bienfaiteurs, un éclat plus impérissable

que celle du 25 juillet dernier.

La piété ardente et communicative du R. P. Ange-Marie s'était plue à offrir aux fidèles habitués du sanctuaire des Saints-Stigmates une série sans égale de fêtes religieuses; nous conservons tous la mémoire des saintes émotions qu'elles ont produites en nous. Cependant nulle d'entre elles ne pourra rivaliser avec cette journée qu'il avait depuis si longtemps prévue, qu'il aurait voulu organiser avec une splendeur inoubliable, et que cependant il n'aura pu voir qu'en esprit et en désir, de la lointaine Belgique où l'appel de Dieu l'a conduit.

C'est que ce jour-là, en la fête de Saint Jacques apôtre, pour la première fois s'accomplirent, dans l'église conventuelle, trop étroite pour le nombre des assistants, les rites mystérieux et solennels d'une ordination. Et cette ordination, outre celui de la nouveauté du lieu, revêtait des caractères bien propres à la graver ineffaçablement dans le cœur ému des pieux fidèles.

Monseigneur l'Archevêque, pour donner un témoignage encore de sa bienveillance à notre égard, avait daigné venir lui-même conférer les saints ordres à nos jeunes religieux, malgré les fatigues à peine reposées de sa récente et pénible tournée pastorale.

Les ordinands qui se présentèrent à lui, au nombre de 19, étaient tous des étudiants franciscains. Et sur ces dix-neuf religieux, huit allaient recevoir l'ordre éminent de la prêtrise; c'étaient les Frères Cyprien, Valentin-Marie, R. Pennafort, Pierre-Fourier, Alphonse-Marie, Pierre-Baptiste, Patrice et Thomas-Marie; deux sous-diacres devaient être promus au diaconat, cinq minorés au sous-diaconat, enfin quatre clercs aux ordres mineurs.

Ajoutons que par suite de diverses circonstances, trois autres dia-